CPS/Pêches 23/Document d'information 4
11 juillet 1991

ORIGINAL: FRANCAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
VINGT-TROISIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5-9 août 1991)

EXPOSÉ NATIONAL - NOUVELLE CALÉDONIE

1. A côté du secteur de la pêche qui a vu l'augmentation importante de l'activité des navires de pêche industrielle en Nouvelle-Calédonie, la période 1987-1990 aura été celle du développement de l'aquaculture de crevette qui s'est résolument tournée vers l'exportation.

Situation du secteur de la pêche en Nouvelle-Calédonie

2. Le nombre de navires armés à la pêche professionnelle n'a guère varié pendant les quatre dernières années, oscillant entre 200 et 250 par an.

3. Si le nombre de navires pratiquant la pêche artisanale est resté relativement constant, les navires de pêche industrielle ont vu leur effectif doublé entre 1987 et 1990, passant de 3 à 7 unités (6 thoniers plus 1 navire exploitant les ressources en poissons profonds).

4. Les tonnages annuels de poissons déclarés par les navires de pêche artisanale avoisinent les 750 tonnes par an. Ceux de la pêche industrielle sont maintenant proches des 2000 tonnes.

5. Les exportations de coquilles de trocas n'ont plus dépassé, depuis 1986, les 200 tonnes par an.

6. Les bêches de mer séchées représentent la seule autre production du secteur de la pêche artisanale qui soit destinée exclusivement à l'exportation.

Le secteur aquacole

7. En 1990, la production aquacole de crevette pénéïdes a atteint 500 tonnes sur 4 fermes alors que moins de 100 tonnes étaient produites en 1987.

8. L'exportation qui est l'objectif que doivent viser à terme tous les producteurs, a concerné l'an dernier près de 300 tonnes.

9. Les atouts de la Nouvelle-Calédonie en matière d'aquaculture de crevettes résident dans l'importance des surface potentiellement exploitables ainsi que dans les recherches entreprises il y a une vingtaine d'années de la station de Saint-Vincent, qui ont permis de mettre au point des protocoles d'élevage bien maîtrisés.

10. A l'heure actuelle, seules les crevettes pénéïdes font l'objet d'une production à grande échelle (près de 200 hectares).

11. Des expérimentations sont en cours pour tenter de développer l'élevage d'huîtres de roche (*crassostrea echinata*) pour le marché local.

12. Quelques essais de ponte ont été réalisés en 1990 sur le crabe de palétuvier (*Scylla serrata)* mais on est très loin de pouvoir en envisager une production aquacole.

13. La priorité est actuellement donnée à l'évaluation du stock de cette espèce et au niveau d'exploitation qu'il pourrait soutenir.